



Mâconnais-Beaujolais  
AGGLOMÉRATION

# L'AGGLO À FOND POUR LE VÉLO !



MBA lance sur son territoire un programme en faveur de la **mobilité douce et durable**. En amont du projet de schéma des mobilités et des créations d'axes cyclables à venir, **MBA propose un dispositif d'aide financière pour l'acquisition d'un vélo neuf**.

Cette aide est fixée à :

- **150 € pour l'achat d'un vélo neuf conventionnel\*** (vélo classique, VTT ou VTC, d'une valeur minimum de 450 € HT),
- **300 € pour l'achat d'un vélo neuf à assistance électrique\*** (d'une valeur minimum de 900 € HT).

Pour plus d'informations : [mobilites@mb-agglo.com](mailto:mobilites@mb-agglo.com)  
[www.mb-agglo.com](http://www.mb-agglo.com)

\* Le versement de la subvention est soumise aux contrôles des pièces justificatives, dans la limite des crédits disponibles. L'aide financière est attribuée pour l'achat d'un vélo effectué à partir du 15 octobre 2020. Une seule demande par foyer sera prise en compte.